Province de Luxembourg
VILLE de FLORENVILLE

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu le **Jeudi 26 juin 2025 à 20 heures 00**, à la Maison communale

CONVOCATION du CONSEIL COMMUNAL

ORDRE DU JOUR

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28 - Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballotage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 22 mai 2025
2. Rapport de Rémunérations 2025
3. Bail - Centre de prélèvement sanguin Vivalia - Bâtiment communal sis Rue du Miroir 15 à Florenville - Approbation
4. Candidatures pour le renouvellement du Conseil Consultatif Communal des Aînés - Décisions
5. Fabrique d'église de Florenville - Compte 2024 - Approbation
6. Fabrique d'Eglise de Villers-Devant-Orval - Compte 2024 - Approbation
7. Fabrique d'Eglise de Fontenoille - Compte 2024 - Approbation
8. Adhésion à l'accord d'échange de données de consommation d'eau et d'électricité dans le cadre de la taxation des immeubles inoccupés et/ou délabrés et affectés au logement
9. Redevance sur l'accueil extrascolaire, des journées pédagogiques et des plaines organisées dans les écoles communales, à l'école Libre de Champagnat et Chassepierre et au Pôle enfance - Exercice d'imposition 25 août 2025 - 31 décembre 2031- Approbation
10. Traduction en néerlandais du dossier complet pour le projet sous INTERREG VI France Wallonie Vlaanderen - Approbation de la dépense
11. CCATM - Adoption du Règlement d'Ordre Intérieur

12. Renouvellement de la Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM) - Désignation des membres et Président

HUIS CLOS

13. Ratification - Demande d'une Institutrice maternelle pour une interruption partielle de carrière à raison d'1/5 temps (5/26) sur sa charge horaire 26/26 - à partir du 25/08/2025 au 23/08/2026

14. Ratification - Demande d'une Institutrice maternelle pour une interruption partielle réversible de carrière à raison d'1/2 temps (13/26) sur sa charge horaire de 26/26 - Du 25/08/2025 au 23/08/2026 inclus

15. Ratification - Démission d'une Auxiliaire d'éducation à mi-temps à l'école de Lacuisine - à partir du 09/05/2025

16. Ratification - Désignation d'une Auxiliaire d'éducation à mi-temps à partir du 19/05/2025 jusqu'au 04/07/2025 inclus à Lacuisine

17. Ratification - Demande d'une Institutrice primaire pour une Interruption partielle réversible de carrière à raison d'1/2 temps (12/24) sur sa charge horaire de 24/24 - Du 25/08/2025 au 23/08/2026 inclus

18. Ratification - Demande d'une Institutrice primaire congé pour prestations réduites pour convenance personnelle pour 4 périodes (4/24) du 25/08/2025 au 23/08/2026

19. Ratification - Demande d'une Institutrice primaire pour un congé pour exercice provisoire dans une fonction égale ou mieux rémunérée dans l'enseignement à titre temporaire - du 25/08/2025 jusqu'au 03/07/2026 inclus

20. Ratification - Demande d'une Institutrice maternelle pour un congé pour prestations réduites accordé au MDP âgé de 50 ans, pour 5 périodes du 25/08/2025 au 23/08/2026

21. Ratification - Engagement d'une Puéricultrice à 4/5 temps pour l'école communale de Muno en remplacement d'une Puéricultrice en incapacité - à partir du 28/05/2025

Par le Collège,

La Directrice Générale, La Bourgmestre,

Réjane STRUELENS Camille MAITREJEAN